

Vos talents d'ingénieur au profit d'une mission de service public

Devenez Ingénieur de l'Industrie et des Mines

- **Des fonctions variées offrant un large panel de métiers au sein du réseau des DRIRE**

Agents de catégorie A de la Fonction Publique de l'État, les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (IIM) exercent leurs fonctions principalement dans le réseau des Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et en administration centrale.

En contact permanent avec les entreprises et en relation avec de nombreux autres services de l'État, les IIM jouent un rôle essentiel en matière de :

- protection de l'environnement
- sécurité industrielle
- sûreté nucléaire
- développement économique
- approvisionnement énergétique



- **Une rémunération et une carrière attractives**

Le salaire net mensuel en début de carrière est de **2 600 € à 3 100 €** en fonction de l'expérience professionnelle antérieure.

La carrière professionnelle des IIM offre de larges possibilités de promotion interne : accès au grade d'Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et à l'emploi de chef de mission. Les IIM peuvent par ailleurs accéder au corps des Ingénieurs des Mines.

Comment devenir IIM ?

- Être titulaire d'un diplôme ou titre d'ingénieur
- Ou
- Être titulaire d'un diplôme ou titre sanctionnant un troisième cycle d'études scientifiques (BAC+5).

Comment s'inscrire ?

- Inscription en ligne : www.drire.gouv.fr
- Ou
- Demandez un dossier de candidature : **01.53.44.28.00**
- Ou
- Par courriel : concours.minefi@finances.gouv.fr

Dates à retenir :

- Date limite de pré-inscription : **31 janvier 2008**
- Date limite d'envoi des dossiers : **14 février 2008**
- Entretien : **Du 14 au 30 avril 2008**

Pour en savoir plus :

contacter : corinne.bossant@industrie.gouv.fr
(01.53.44.26.20)

